



PROGRAMME DU BILAN DE COMPÉTENCES

16 heures

(6 heures de TP en sus)

1. Public concerné

Salariés du secteur privé ou public, entrepreneurs individuels, particuliers

2. Modalités d'admission

Aucun prérequis. Admission après entretien préalable gratuit d'une heure environ d'analyse de la demande et besoins de la PB et de vérification de sa volonté à réaliser le bilan (notamment si bilan prescrit et cofinancé par l'entreprise).

3. Objectif général :

Selon les articles L.6313-4 et R.6313.-4 et suivants du Code du travail, « Les bilans de compétences ont pour objet de permettre à des travailleurs d'analyser leurs compétences professionnelles et personnelles ainsi que leurs aptitudes et leurs motivations afin de définir un projet professionnel et, le cas échéant, un projet de formation. »

4. Objectifs opérationnels

- Reconnaître toutes ses aptitudes et compétences professionnelles (savoir-faire, savoir) et personnelles (savoir-être ou soft skills)
- Déterminer ses besoins et motivations professionnelles
- Appréhender les caractéristiques de sa personnalité et leurs liens avec ses motivations et intérêts professionnels
- Déterminer ses intérêts professionnels
- Identifier les axes de développement pour la suite de sa carrière en lien avec ses ressources personnelles et professionnelles
- Apprivoiser les freins au changement et les contraintes
- Ouvrir le champ des possibles
- Définir un ou plusieurs projets professionnels en lien avec les compétences transférables, transposables, voire à acquérir
- Le cas échéant, définir un projet de formation ou de VAE
- Se doter d'un plan d'action réaliste et accessible
- Identifier tous les soutiens nécessaires à sa mise en œuvre : personnes et moyens

5. Programme détaillé

PHASE PRÉLIMINAIRE : analyse de la demande (2 heures)

5.1. Adapter le format du bilan à la situation et aux besoins de la personne bénéficiaire (PB) (2 h entretien)

Entretien 1

Analyse du parcours de formation, professionnel et extra-professionnel - Autodiagnostic du positionnement professionnel - Approfondissement des objectifs personnalisés et ajustement du déroulé

PHASE D'INVESTIGATION : construction et pertinence du projet professionnel (13 heures)

5.2. Identifier ses préférences de fonctionnement et axes de développement potentiel (4 h entretien + 1h TP)

Entretiens 2 et 3

TP : 1h

Inventaire de personnalité MBTI© : passation du questionnaire, entretien de restitution, validation des préférences naturelles de fonctionnement, de leur évolution et des axes de développement - Approfondir son potentiel en lien avec ses besoins, valeurs et aspirations

5.1. Analyser les aptitudes, compétences et intérêts professionnels (2 h entretien + 1 h TP)

Entretien 4

TP : 1h

Repérer les savoir-faire, les savoirs et les savoir-être mobilisés tout au long de son parcours - Classer les savoir-faire et les savoirs par domaine : technique, organisationnel, relationnel ou managérial - Auto-évaluer le degré de maîtrise et d'intérêt pour chaque savoir-faire et savoir - S'autopositionner sur les savoir-être - Test AFC Holland : passation du questionnaire, découverte et exploration des intérêts professionnels, du style professionnel, environnement de travail préféré, domaines, métiers, et activités associées

5.2. Identifier et approfondir un ou plusieurs projets d'évolution ou de réorientation (4 h entretien + 2h TP)

Entretiens 5 et 6

TP : 2h

Identifier des pistes professionnelles en lien avec les éléments précédemment recueillis : compétences, aptitudes, motivations, intérêts professionnels - Analyser les freins perçus au regard de chaque option et trouver des ressources pour les surmonter - S'approprier et enrichir chaque option par la mise en perspective avec les éléments précédemment recueillis (sens, contraintes, aspirations, intérêts) et par un travail créatif de génération d'idées - Hiérarchiser les options, voir en choisir une

5.3. Vérifier la faisabilité du ou des projets professionnels retenus (3 h entretien + 2h TP)

Entretien 7

Mettre à jour le cahier des charges - Préparer l'étude emploi/ marché et métier

Entretien 8

TP : 2h

Explorer le potentiel de chaque projet retenu au regard des opportunités du bassin d'emploi et de vie - Réaliser une étude emploi/ marché et métier - Réajuster les projets selon les éléments recueillis - Comparer les nouveaux projets à la situation actuelle - Transférer les compétences et/ ou envisager une action de formation ou une VAE - Établir un plan d'action accessible et réaliste, le cas échéant pour chaque voie retenue - Identifier les moyens matériels, immatériels et tous les soutiens nécessaires à la mise en œuvre du plan d'action

PHASE DE CONCLUSION : bilan et co-rédaction de la synthèse (1 h entretien + suivi à 6 mois)

Entretien 9

Échange et synthèse corédigée par la Consultante et le PB, avec notamment co-validation des compétences professionnelles et personnelles susceptibles d'être investies dans la suite de la carrière, du projet professionnel d'évolution ou réorientation professionnelle, du plan d'action et des ressources à mobiliser pour le réaliser - S'approprier les résultats du bilan - Transmission des annexes (portefeuille de compétences, rapport d'impact personnel MBTI©, rapport test RIASEC, toute documentation susceptible d'aider à la mise en œuvre du projet professionnel) - Entretien de suivi de la mise en œuvre à 4/6 mois (selon la temporalité du projet) pour mesurer les résultats obtenus, réajuster le projet si besoin.

6. Démarche pédagogique

- Accompagnement individualisé
- Questionnaires, tests psychométriques, exercices pratiques
- Méthode créative Marcher pour Décider : 4 ateliers intégrés au bilan avec techniques de créativité verbales et visuelles pour multiplier les options d'évolution ou réorientation en ligne avec les ressources, contraintes et aspirations de la PB (atelier marche d'inspiration en autonomie)
- Méthode active : réalisation d'une étude marché / métier
- Méthode interactive : entretiens en face à face d'écoute et questionnement
- Conseils et partage d'expérience

7. Modalités d'évaluation

Questionnaire de satisfaction en fin de bilan (à chaud) et à 6 mois (à froid)

8. Validation

- Certificat de réalisation en fin de formation
- Feuille d'émargement

9. Modalités

- Durée : 9 entretiens hebdomadaires de 1H à 2H, environ 6H de TP (passation questionnaires, test, marche, enquête métier/ marché)
- Horaires : à définir en semaine 8 heures- 20 heures, le samedi matin
- Modalités : à distance
- Lieu : en visio
- Accessibilité : notre bilan peut être accessibles aux personnes en situation de handicap. Chaque situation étant unique, nous vous recommandons de nous contacter avant votre inscription. Nous pourrions ainsi vous détailler les possibilités d'accueil pour vous permettre de bénéficier du bilan dans les meilleures conditions ou vous orienter si besoin vers les structures spécialisées.
- Effectif : 1 personne
- Date(s) : à définir
- Délai d'accès : deux semaines

10. Tarif & financement

- 1600 €
- Prise en charge partielle possible par le CPF, les FAF, les OPCO ou les employeurs, France Travail (AIF), CPAM, AGEFIPH

11. Intervenante

- Chiara Kirschner, Consultante Formatrice depuis 15 ans après une première partie de carrière dans les études de marché. Spécialisée en transition professionnelle, titulaire d'un Doctorat en Sciences Sociales, d'une certification MBTI®, Test AFC Holland (RIASEC), d'une accréditation Mentor Practitioner EMCC, formée à la réalisation du bilan de compétences, à la relation d'aide et aux techniques de créativité. Créatrice de la méthode de transition professionnelle Marcher pour Décider et dirigeante d'un organisme de formation depuis 2021, certifié Qualiopi pour les actions de formation et les bilans de compétences.
- Contact
 - Chiara Kirschner
 - 0610480374
 - chiara@artitinerance.com
 - www.artitinerance.com

12. Nos points forts

- La valorisation de la singularité et de la créativité de la personne
- L'intégration aux outils classiques d'une méthode unique, basée sur la recherche universitaire, qui a fait ses preuves sur plus de 100 bénéficiaires depuis 2021 et désormais reconnue par les pairs (certification Qualiopi)
- Une étude approfondie à la fois du marché de l'emploi et du/des métier(s) envisagé(s)
- Un plan d'action précis, réaliste et stimulant
- Une Consultante reconvertie plusieurs fois avec une connaissance approfondie du monde de l'entreprise et des organisations publiques :
 - salariée, manager, consultante ;
 - cabinets d'études parisiens, groupe L'Oréal, Université Grenoble-Alpes ;
 - en France et à l'étranger, à Paris et en province

Les ateliers créatifs dans le bilan de compétences

